

CQP Animateur de Savate

RNCP9906 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335t
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	22/07/2010
Date d'échéance	22/07/2013

Certificateur(s)

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) sport - Federation française de savate boxe française et discipline associées (FFSBF DA)

<http://www.ffsavate.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Animateur de SAVATE assure l'accueil des publics, le face à face pédagogique, la dynamisation du groupe dans et autour de l'activité. Il intègre son activité dans le fonctionnement de la structure et assure la sécurité des pratiquants et des tiers sur tous les moments de prise en charge des publics.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont :

- * Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public
- * Gérer le moment qui précède et qui suit la séance en veillant à la sécurité des pratiquants
- * Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics
- * Adapter son intervention
- * - au regard de la séance
- * - au regard du cycle de séances
- * Démontrer les exercices et gestes techniques compatibles avec un niveau technique fédéral (Gant Jaune)
- * Développer l'éthique et les valeurs de l'activité
- * Respecter la réglementation fédérale (règlement technique - arbitrage)
- * Vérifier la sécurité des pratiquants pendant la pratique au regard des critères établis
- * Participer à l'organisation et à l'évaluation de sessions de passage des 7 premiers niveaux techniques fédéraux sur les 11 existants
- * Aider les pratiquants à s'engager vers des événements
- * Aider les pratiquants à vivre l'événement (Animer, accompagner conseiller)
- * Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants
- * Auto évaluer ses interventions
- * Rendre compte des actions menées auprès des responsables
- * Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- * Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures

existantes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Animateur de SAVATE encadre la SAVATE boxe française dans le cadre de structures privées relevant principalement du secteur associatif mais également marchand.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'Animateur de SAVATE encadre la SAVATE boxe française à temps partiel (clubs) et parfois de façon saisonnière (centre de vacances...). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs dans la limite horaire d'exercice suivante : 10h00 maximum par semaine sur la base d'une saison sportive de 36 semaines. Soit 360 heures.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Articles L 212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L 212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant,

Un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant,

Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,

Un représentant du délégataire dans sa représentation régionale ou son suppléant,

Selon les modalités de certification de la qualification sécurité visant la protection des pratiquants et des tiers, le directeur jeunesse et sports ou son représentant pourra être sollicité.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

la composition du jury respecte l'article R335-8 du code de l'éducation qui prévoit une composition à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions (pour moitié employeurs et pour moitié salariés), avec un souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes

Base légale

Date de décision	22/07/2010
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	22/07/2013

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6032

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP20624

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ffsavate.com>; www.cpne-sport.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9906/>